

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2023



**Nos valeurs reposent sur le respect
des coutumes des populations paysannes
locales dans un esprit de partenariat durable**

Agro-sans-frontière Suisse

Créée en 2011, notre association est reconnue d'utilité publique et les dons bénéficient de l'exonération fiscale. Elle consacre ses activités à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales les plus défavorisées au Niger, au Sénégal et à Madagascar.

Elle accompagne les agriculteur-trice-s dans la production et la valorisation des cultures maraîchères, dont la pomme de terre.

Une soixantaine de membres apportent bénévolement leur appui, leurs connaissances et leur expertise à des partenaires locaux dans l'esprit d'une agriculture durable.

ASF-CH est pilotée par un comité de six membres bénévoles qui gère le fonctionnement de l'association, ainsi que les projets en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Le comité fait appel à des membres selon leurs compétences requises pour le développement de l'un ou l'autre projet.

Philippe Deriaz

Robert Girardet

Jacques Auderset

Michelle Bohin

Dominique Hempel Rodas

Philippe Dufaux

Président

Vice-Président

Finances

Secrétariat général – Communication

Stratégie – Gestion de projet

Spécialiste en énergie

Impressum

Rédaction ASF-CH

Images ASF-CH

Conception Bertrand Lehmann

Impression Ideaprint, Lausanne

Merci pour votre don

Banque Cantonale Vaudoise 1001 Lausanne.

En faveur de: agro-sans-frontiere.ch

Route de Chanivaz 27. CH - 1164 Buchillon

IBAN: CH62 0076 7000 R527 2638 9

Les dons sont exonérés d'impôt. Ils profitent directement aux bénéficiaires car notre engagement professionnel est bénévole.

**FEDERATION
VAUDOISE
COOPERATION**

© ASF-CH – mai 2024

EDITORIAL

Réussite des projets menés par ASF-CH

Notre association Agro-sans-frontière Suisse (ASF-CH) a poursuivi et développé ses activités en 2023 malgré les conditions difficiles en Afrique ; nous pensons aux sécheresses endémiques que connaît le Continent, comme aux mouvements politiques qui ont déstabilisé ces régions.

Les conseils sur le terrain ont été dispensés par les chef-fe-s de projet selon leurs domaines d'activités respectifs. Un sincère merci à nos membres et experts qui s'engagent sans réserve pour permettre la bonne conduite de l'ensemble de ces projets. Ainsi, ASF-CH soutient des projets agroécologiques, une diversification des productions et la formation des jeunes basée sur l'entrepreneuriat. Ces démarches intègrent un appui substantiel et coordonné aux coopératives locales de producteur-trice-s tant au Niger, au Sénégal qu'à Madagascar ; ledit soutien s'adresse également aux communautés de femmes paysannes et aux productrices individuelles. Les investissements dans les techniques de conservation et de stockage, avec de l'énergie propre, représentent une priorité technique au Niger et au Sénégal.

Une vie associative se partage entre ses différents membres. Votre comité s'est réuni à sept reprises par voie électronique (Zoom) et en présentiel afin de traiter de la vie de l'association comme de la bonne marche de ses actions sur le terrain. La rencontre de la commission Projets a offert aux responsables des échanges enrichissants, basés sur l'expérience, liés à la problématique du suivi, des besoins techniques ou de la gestion financière en vue d'une pérennisation des projets. Trois nouveaux membres ont rejoint la grande famille ASF-CH, preuve d'intérêts pour la coopération au développement en ces pays dans le besoin.

Des opportunités d'actions novatrices peuvent se présenter. La mission d'ASF-CH évolue et les projets se diversifient ; le Niger en est un bon exemple. Le comité reste attentif à toutes nouvelles propositions à conduire. Il tient, cependant, à rappeler que l'engagement professionnel des équipes est entièrement bénévole. ASF-CH ne finance pas les projets. Tout nouveau projet doit donc impérativement être assorti d'une recherche de fonds et de dons le concernant.

La promotion de l'association se poursuit. Nos partenaires que sont la Fedevaco, comme de nombreuses organisations ou intervenants privés, méritent d'être chaleureusement gratifiés. Ainsi va la vie d'ASF-CH qui se développe et se pérennise. En tant que Président, j'adresse de vifs remerciements à tous les donateur-trice-s de notre association. Que leur soutien soit reconnu et dignement salué !

**Philippe Deriaz
Président d'ASF-CH**

Couverture: Récoltes dans le périmètre
de Batamar, Sine Saloum (Sénégal)



Le projet mené par Robert Girardet au Niger connaît une évolution en lien avec les réalités du pays. Du soutien aux cultures maraîchères le projet s'oriente désormais vers la formation des jeunes à l'entrepreneuriat.

La formation des jeunes est le fer de lance de la stratégie développée par ASF-CH depuis 2022. ASF-CH s'est associé à des partenaires privés pour donner à des jeunes, garçons et filles, la possibilité de se former et d'assumer pleinement des responsabilités dans les fonctions qu'ils-elles occuperont au sein du site de Tilapia City à Hamdallaye, ainsi que dans d'autres régions du pays. Le concept est aujourd'hui finalisé et consolidé par la création d'une coopérative nigérienne « Hamdallaye Extra Tilapia ».

Tilapia City

Le site d'Hamdallaye, aux portes de Niamey, devient un centre de compétences multi-domaines appelé Tilapia City. Géré par la nouvelle coopérative, il regroupera à terme les infrastructures nécessaires au fonctionnement des microentreprises en devenir, aux activités propres à la pisciculture sans oublier les locaux de stockage réfrigérés.

L'objectif poursuivi par ASF-CH est de développer des filières économiques (production, transformation, commercialisation) dans des domaines différents offrant ainsi aux jeunes et leur famille la possibilité d'exercer un métier en un même lieu : pisciculture, huilerie, boulangerie, couture, production de plantes médicinales, atelier mécanique, etc.



Les connaissances requises sont dispensées lors de cursus de trois à douze mois dans des centres malgaches, agréés par les Autorités, grâce à un partenariat avec une ONG à Tamatave. Neuf jeunes gens se sont déjà formés à l'élevage des tilapias. Trois jeunes-filles bénéficieront d'un enseignement d'une année, avec certification à l'appui, dans un centre de boulangerie, ainsi que deux dans un atelier de couture ; leur séjour étant cautionné par l'ambassade suisse à Madagascar. Que les responsabilités à venir soient pratiques ou managériales, elles correspondront à la capacité de faire et de faire faire dans un concept de rentabilité.

En parallèle

Si le spectre des activités menées par ASF-CH s'est élargi, la production agricole occupe toujours une place importante dans le développement de la région. La culture des oignons est en plein essor, les récoltes de pastèques sont satisfaisantes ; par contre, la production de pommes de terre a été impactée par la fermeture des frontières et les difficultés d'importation des plants.

Un des défis relevés par ASF-CH est de faciliter l'accès à l'eau pour le complexe de Tilapia City et ses habitants. Eau de boisson mais aussi irrigation des champs et remplissage des bassins pour les poissons. ASF-CH participe à l'équipement (pompes et matériel solaire) des deux forages réalisés sur le site d'Hamdallaye.

Au travers de son projet au Niger, ASF-CH favorise la coopération Sud-Sud pour renforcer le développement intégré de ses activités et celles de ses partenaires. Et faciliter la pérennisation du concept Tilapia City.



Avec l'entrée en fonction d'un gérant en janvier 2023, la coopérative Niaq Jarinu du Sine Saloum – filière Pommes de terre, créée en 2021, tend à une plus grande autonomie. Au cours de leurs missions biannuelles, le chef de projet, Jacques Auderset, et Michelle Bohin ont défini, animé et supervisé le fonctionnement de cette entité agricole.

Les responsabilités de la gestion du projet sont assumées par un binôme gérant/coordonateur. La réflexion, la conception des stratégies et le plan d'actions de la production sont ainsi élaborés conjointement. Il en découle une synergie opérationnelle efficace auprès des quelque 1'500 bénéficiaires de la coopérative réparties dans une cinquantaine de périmètres organisés en GIE. Une feuille de route a été élaborée entre le business coach et ASF-CH afin de dégager les voies et les moyens pour atteindre une plus grande autonomisation administrative, technique et financière.

La rédaction d'une charte de gouvernance expliquée et distribuée à tous les sociétaires, la mise à jour des cahiers des charges des membres du bureau exécutif, ainsi que la mobilisation des cotisations des bénéficiaires, permettent un développement équilibré de la coopérative Pommes de terre. Par son engagement inconditionnel et son charisme, le gérant, Abdoulaye Gueye, a su dynamiser le fonctionnement et créer un véritable esprit d'entreprise au sein des bénéficiaires et des organes institutionnels.

Par sa maîtrise des outils de gestion informatique et la bonne tenue de la comptabilité, les comptes 2022/2023 ont bouclé au 30.06.2023 avec un bénéfice de CFA 1'790'930.-. Le montant des parts sociales s'élève à CFA 2'750'000.- et les cotisations des sociétaires à CFA 1'057'000.-. Ces différents montants financiers illustrent bien un développement positif, autant financier qu'institutionnel et technique. Un budget prévisionnel 2023/2024 a été élaboré par le gérant et le conseil d'administration.



Un magasin réfrigéré à l'énergie solaire

Le deuxième semestre 2023 a vu l'étude de l'édification d'un magasin de stockage d'une capacité de 50t, réfrigéré à l'énergie solaire. Les discussions et échanges avec l'équipe Génie civil et Travaux de la Caritas Kaolack ont abouti à la signature d'un contrat de construction en octobre 2023. Le local est équipé de 40 panneaux solaires de 550 W produisant une puissance de 22 KW pour l'alimentation énergétique de six climatiseurs afin de le refroidir. Il est, en effet, indispensable de maintenir une température d'environ 15° à 17°C. pour assurer une bonne conservation et une commercialisation de pommes de terre de qualité sur le marché. C'est l'entreprise Sen Technologies Power Dakar qui a été choisie pour la mise en place des équipements solaires nécessaires à l'alimentation du local réfrigéré.

Les conditions de conservation permettront également le stockage de fruits et légumes divers, y compris des tomates produites par les sociétaires. La construction du bâtiment de 130 m² a débuté en octobre et s'est achevée en mars 2024. Ce magasin polyvalent sera remis à la coopérative Niaq Jarinu qui en sera la propriétaire.

*A l'heure où nous bouclons ce rapport, Abdoulaye Gueye, gérant de la coopérative, a perdu la vie accidentellement. Abdoulaye était un homme jeune au charisme et au professionnalisme remarquables. Nous ne l'oublierons jamais.
Michelle et Jacques
14 mars 2024*



Le développement de la filière Pommes de terre en partenariat avec le VFTM, à Fianarantsoa dans la Haute Matsiatra (centre sud du Haut-Plateau), est en pleine expansion. ASF-CH et le VFTM sont épaulés par l'Afdi Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation structurelle et le fonctionnement.

La cheffe de projet, Ruth Rossier, a effectué sa mission annuelle en septembre 2023 avec Christian Lutz, spécialiste en pommes de terre. L'équipe de projet ASF-CH était accompagnée sur place par le technicien agricole et son assistante technique, le nouveau président VFTM et le conseiller ASF-CH, Lucien Maminilainoro. Au programme, visite des cultures, discussions avec les productrices et nos partenaires malgaches sur la suite du projet Pommes de terre.

Formation et production

Le succès du projet repose avant tout sur la formation et la production proprement dite. Trente femmes et 22 multiplicateurs ont bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement dans la culture de la pomme de terre au Ceffel à Antsirabe. Huit jeunes femmes ont suivi leur deuxième année de scolarité à la ferme-école Bel-Avenir. Sept cours de cuisine ont été prodigués dans le but d'enrayer la famine pendant la période de soudure mais aussi d'enrichir l'alimentation quotidienne. De plus, des émissions radiophoniques régulières informent sur la valeur nutritive et l'art culinaire de la pomme de terre.

En 2023, la production de plants de pomme de terre, variété Meva, s'est élevée à 8t. Pour assurer une bonne conservation de la production, trois locaux de stockage à l'usage des multiplicateurs ont été rénovés et un nouveau mis en fonction dans un village éloigné. Les 281 agricultrices participant au projet ont produit près de 15t de pommes de terre destinées soit à leur propre consommation soit à la vente améliorant ainsi les revenus des familles.



Ecologie et économie

Près de 300 foyers ADES (45l-bois) ont été distribués aux productrices et cinq nouveaux bassins pour le compost liquide ont été financés par le projet. Le compost liquide sert à la fertilisation et à la lutte écologique contre les maladies. Le fonds de roulement du VFTM ne génère pas encore suffisamment de bénéfices pour que notre partenaire puisse assumer toutes les charges de la filière Pommes de terre.

Perspectives d'avenir

Le projet malgache montre des résultats positifs et encourageants. Aussi de nouveaux donateurs assureront un développement substantiel du projet en 2024. Quarante femmes et 20 jeunes-filles profiteront de la formation et d'outils de travail, de foyers ADES et de bassins de compost. Le projet offrira deux arbres fruitiers par productrice, la poursuite des cours de cuisine et des émissions radiophoniques. Pour la commercialisation de pommes de terre en groupe un magasin de stockage au centre du marché de Fianarantsoa verra prochainement le jour. Une bonne nouvelle de dernière minute, les Autorités de la ville mettent un bâtiment à disposition du VFTM et d'ASF-CH dans ce but.





Rapport de l'organe de révision À l'Assemblée générale de FONG Agro-sans-frontière Suisse

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers de l'association Agro-sans-frontière Suisse, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe et le tableau de variation des fonds pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse SDA Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers présentant une perte de l'exercice de CHF 1 083.48 ne sont pas conformes à la norme suisse GAAP RPC 21.

Lausanne, le 30 mars 2024

Philippe Christen
Expert-réviseur agréé
Expert qualifié en finance et en controlling
Responsable du mandat

Richard Girard
Expert-réviseur agréé
Spécialiste en finance et comptabilité bancaire

Member FIDUCIARE | SUISSE Fiprom SA, avenue des Jardins 1, Case Postale 3060, 1003 Lausanne

Les comptes 2023 d'ASF-CH sont présentés conformément à la norme RPC21. Cette norme est appliquée aux comptes des organisations d'utilité publique sans but lucratif. Les produits financiers totaux 2023 s'élèvent à **CHF 164 364.52**. Les produits libres selon le système RPC21 sont composés des cotisations des membres et des dons non affectés. Ils se montent à **CHF 5 950.00.-**.

Les charges d'administration et de fonctionnement s'élèvent à **CHF 7 033.48**, soit 5% du total des dépenses.

Le résultat opérationnel 2023 est négatif de **CHF 1 083.48.-**. Ce résultat est obtenu après affectation et utilisation des fonds affectés.

CHF 158 414.52 sont attribués aux projets. Nos chaleureux remerciements à tous les donateurs : Appnal qui a soutenu le projet Niger, la Fedevaco et la fondation Pro Futura qui ont soutenu le projet Sénégal, et de nombreux donateurs privés pour le projet Madagascar. **CHF 133 761.66** ont été utilisés pour les projets en 2023. Le solde des montants affectés de **CHF 152 925.-** est reporté pour la gestion des projets en 2024.

Au 31.12.2023, les fonds propres d'ASF-CH s'élèvent à **CHF 52 747.66**.

L'intégralité des comptes et leurs annexes sont à disposition sur demande. Ils ont été révisés le 30.03.2024 par Fiprom SA à Lausanne et sont disponibles sur notre site internet www.agro-sans-frontiere.ch.

Le tableau de variation des fonds affectés pour le Niger, Madagascar et le Sénégal se trouve également sur notre site internet.

BILAN DE CLOTURE EN CHF	2023	2022
ACTIF		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	206 642.19	192 685.81
TOTAL DE L'ACTIF	206 642.19	192 685.81
PASSIF		
PASSIFS TRANSITOIRES		
Passifs de régularisation	969.30	10 582.30
CAPITAL DES FONDs		
Fonds affectés aux projets	152 925.23	128 272.37
FONDS PROPRES (LIBRES)		
Capital propre	18 017.34	18 017.34
Bénéfices reportés	34 730.32	35 364.35
Résultat de l'exercice	-1 083.48	449.45
TOTAL DU PASSIF	206 642.19	192 685.81

COMPTE PROFITS ET PERTES	2023	2022
PRODUITS		
PRODUITS DES COTISATIONS		
Produits des cotisations	5 800.00	5 690.00
Dons non affectés	150.00	255.00
Produits non affectés	5 950.00	5 945.00
FINANCEMENTS DES PROJETS		
Financements des projets : dons + Fedevaco (CHF 58 575.55 en 2023 de Fedevaco)	158 414.52	170 202.32
TOTAL PRODUITS	164 364.52	176 147.32
DEPENSES		
Dépenses projets		
Sénégal – Frais de projet	78 238.74	47 028.18
Niger – Frais de projet	33 501.31	65 213.49
Madagascar – Frais de projet	22 021.61	17 414.25
TOTAL DEPENSES DES PROJETS	133 761.66	129 655.92
Attributions aux fonds affectés	158 414.52	170 202.32
Utilisation des fonds affectés	-133 761.66	-129 655.92
Variation des fonds affectés	24 652.86	40 546.40
Charges d'administration et informatique		
Frais de bureau et matériel divers	-	284.45
Charges de licence, hébergement et Update	348.80	337.90
Maintenance du site web	-	-
Frais de parrainage	-	-
Frais divers/cotisations	839.30	783.00
	1 188.10	1 405.35
Frais de comité, AG et représentation		
Frais pour AG	1 162.10	431.45
Honoraires et conseils		
Fiduciaire, comptabilité, logiciel comptable	2 949.77	2 844.22
	2 949.77	2 844.22
Publicité, communications, promotions		
Flyers, imprimés, rapport d'activités	1 548.85	273.60
Participation événements	-	-
Marketing, visuel, communication	-	320.00
	1 548.85	593.60
Résultat financier		
Frais de banque	184.66	220.93
Perte de change compte Euros	-	-
	184.66	220.93
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 033.48	5 495.55
TOTAL DEPENSES	140 795.14	135 151.45
Résultat de l'exercice	-1 083.48	449.45

